

Page 5

Le point sur les travaux réalisés et en cours

Page 6

Regard sur l'Atelier Multiservices Informatique (AMI)

Pages 9 à 11

Dossier : de nouveaux services pour la Petite Enfance

Page 12

Zoom sur Bruno Buttazzoni du cyclo-club aturin

vivre à Aire

le journal d'information de la ville d'Aire sur l'Adour

Avril / Mai 2010 • N°70



Petite enfance : de nouveaux services pour nos tout-petits



Le Préfet des Landes a récemment pris un arrêté fixant à 3 heures du matin la fermeture complète des fêtes, bars et autres bodegas. Il laisse toutefois la possibilité à chaque municipalité de solliciter une dérogation pour retarder cette fermeture à 4 heures du matin. Cette décision, qui fait débat notamment auprès des jeunes, trouve sa cause dans le double phénomène de l'alcoolisation excessive des jeunes (y compris des mineurs) et son corollaire, l'insécurité routière, mais aussi dans l'apparition de la violence physique sans limite, traduisant une forme de délinquance dont nous pensions être épargnés.

Avant de soumettre une proposition au sein du Conseil Municipal, j'ai souhaité recueillir l'avis de tous les partenaires locaux (une quarantaine de personnes) qu'ils soient associatifs, professionnels ou forces de sécurité... Chacun, sur un tel sujet, possède un avis, plus ou moins nuancé, fait pour les uns de certitudes et pour d'autres d'interrogations. La quasi unanimité des partenaires consultés m'a suggéré de fermer tous les soirs à 3 heures et de ne demander une dérogation à 4 heures que pour le seul samedi soir. C'était aussi mon avis. Avis que j'ai soumis comme tel au Conseil Municipal qui l'a approuvé. Nous allons ainsi déposer un dossier complet en Préfecture pour préciser toutes les précautions qui seront mises en œuvre pour nos fêtes locales de mi-juin : transports collectifs, gardiennage des rues et des bâtiments publics, buvettes sans alcool, points repos, capitaines de soirée...

Je souhaite concilier esprit festif et sécurité des personnes, liberté mais aussi responsabilité des adultes et des parents pour les mineurs.

Plutôt que le rideau de fumée dont certains s'emparent pour clamer la liberté totale, j'en appelle à la responsabilité individuelle de tous les acteurs : la fête doit être sauvegardée – la vraie fête – nous y tenons, et ses dérives éventuelles nettement combattues. C'est pourquoi notre demande de dérogation pour une seule soirée sera accompagnée de mon souhait de bénéficier de la présence du maximum de forces de l'ordre, de la sécurité civile, voire de l'appareil judiciaire.

Il y a les discours et il y a les actes.

Nous agissons pour que nos fêtes perdurent dans le bon esprit et que la jeunesse soit protégée contre toutes dérives. Le pari est difficile mais cet objectif est une exigence.

Robert CABÉ
Maire d'Aire sur l'Adour

EN BREF page 4

Les actus de la Ville

La renaissance de la Cathédrale, la fermeture des fêtes à 3 heures, Natura 2000...

EN COURS page 5

Le point sur les travaux en cours

Nouvelle signalétique pour les chemins de Saint-Jacques, des prairies fleuries en ville...

REGARD SUR... page 6

L'AMI (Atelier Multiservices Informatique)

L'AMI d'Aire sur l'Adour fut le premier à voir le jour dans les Landes sous l'impulsion de la Communauté de Communes.

C'EST VOTÉ ! page 7

En direct du Conseil Municipal

Retour sur le Conseil Municipal du 17 mars 2010

PROCHE DE VOUS page 8

Infos pratiques, infos services

Numéros utiles, permanences juridiques gratuites...

LE DOSSIER pages 9 à 11

La Petite enfance sur Aire et la Communauté de Communes

La Communauté de Communes (qui a la compétence «Petite Enfance») développe son offre de services en matière de garde d'enfants...

ILS ET ELLES... FONT AIRE page 12

Bruno Buttazzoni

Regard sur un passionné, ancien Président du cyclo-club pendant 25 ans

SORTIR pages 13 et 14

L'agenda

Tout l'agenda culturel et sportif des mois d'avril et mai 2010

Le carnet

Expression des groupes politiques d'opposition

Directeur de la publication : Robert Cabé • Maire-adjoint délégué à la communication : Bernard Bézineau • Rédaction et mise en page : Christelle Corolleur, chargée de la communication • Création maquette : Agence Ésens • Photos : ville d'Aire sur l'Adour, Cyrille Vidal, Michel Pandard, DR • Imprimeur : Castay, Aire sur l'Adour • Distribution : La Poste • Dépôt Légal : Avril 2010 • Tirage : 3 800 ex.

La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Ce document a été réalisé sur du papier respectant la norme PEFC (forêts gérées durablement). Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver, merci de tenir compte que ce journal est entièrement recyclable.



Ça s'est passé...



▲ Super Nounous !

Ingrédients : beaucoup de princesses, plusieurs Spiderman, deux ou trois Zorro, quelques danseuses de Flamenco, une ou deux Fée clochette, divers Cowboys, Indiens et Pirates... Ajoutez-y une pincée de larmes de crocodiles et une bonne dose de bonne humeur. Mélangez le tout. Vous obtenez le Carnaval des Pitchouns !

Il s'est déroulé au Centre d'animation le 17 février dernier en présence du célèbre Zigo le clown.

Le nouveau site Internet de la Ville est en fonction depuis le 1er mars. Il propose un habillage graphique plus moderne et une meilleure mise en valeur de l'information. La nouvelle version se veut plus facile d'utilisation avec un accès simplifié aux rubriques et aux services, par des menus dynamiques. N'hésitez pas à le visiter !

▼ www.aire-sur-adour.fr

Le chœur d'hommes des Courants d'Aire est responsable d'un vent frais et vivifiant qui a soufflé récemment sur les logements foyers d'Aire (EHPAD) à l'occasion d'un goûter festif. Le chœur d'hommes se produit à Aire et dans les environs depuis maintenant deux ans, à la demande des associations et lors de fêtes locales.

▼ Un vent d'air frais !



◀ Réforme territoriale

C'est plus de 200 participants qui sont venus s'informer et débattre au Centre d'animation le mardi 16 février 2010. La réunion portait sur le « projet de réforme des territoires ». Au programme : taxe professionnelle, compétence générale, conseiller territorial, dette publique, coût des élus... Point par point, Robert Cabé a informé des nouvelles modalités puis des risques pour les collectivités locales, des conséquences sur les associations et les citoyens, avec chaque fois des comparaisons avec notre quotidien.

▲ Le retour des Baltasar Iban

La présentation officielle des cartels de la temporada aturine 2010 a eu lieu le 17 mars dernier. Pour sa deuxième annonce de cartels en tant que délégataire des arènes, la SARL CALTOROS a choisi une programmation ambitieuse. Samedi 1^{er} mai, pour la fête des Arsouillos, une Novillada « piquée » réunissant 3 novilleros français, cartel inédit en France : Patrick Oliver, Thomas Joubert « Tomasito » et Thomas Duffau. Dimanche 20 juin, pour les fêtes d'Aire sur l'Adour, six toros de l'élevage madrilène Baltasar Iban, pour les matadores : Uceda Leal, Javier Valverde et Julien Miletto.





RENAISSANCE DE LA CATHÉDRALE

Les travaux de restauration intérieure de la Cathédrale, débutés en 2003, touchent bientôt à leur fin.

Après la restauration de l'orgue puis la réfection des toitures, des charpentes et des façades extérieures à la fin des années 90, le monument bénéficie depuis 2003 un vrai lifting intérieur.

Nef, chœur, et bientôt bas-côtés et sacristie sont passés ou passeront entre les mains d'une quarantaine de spécialistes. Peintre restaurateur, maître-verrier, maçon, électricien... se sont succédés pour redonner à la Cathédrale sa grandeur d'antan. Le résultat est de toute beauté.

Rappelons que la Cathédrale Saint Jean Baptiste, propriété de l'État, est un monument historique classé.

LA PRÉFECTURE A DÉCIDÉ : FERMETURE DES FÊTES À 3 HEURES.

À la fin de l'été 2009, la Préfecture des Landes décide de s'atteler au problème de la recrudescence de violences pendant les fêtes locales et à la suralcoolisation.

Le 29 janvier 2010, un arrêté préfectoral fixe à 3 heures la fermeture des fêtes dans tout le Département, au lieu de 4 heures jusqu'ici.

Suite à une réunion organisée par la mairie où tous les acteurs des fêtes aturines étaient conviés (comité des fêtes, associations, penas, cafetiers...), un avis unanime s'est dégagé pour demander une dérogation au Préfet, pour ouverture jusqu'à 4 heures, uniquement pour le samedi soir.

Une délibération a ainsi été prise dans ce sens lors du Conseil Municipal du 17 mars 2010. Cette demande de dérogation est bien sûr soumise à l'appréciation du Préfet des Landes qui vérifiera que la commune s'engage à mettre en œuvre, pour cette soirée, les mesures suivantes : poste de secours, point repos, usage de verres en plastique recyclable, gardiennage, adhésion à la charte des bodegas associatives, adhésion à un dispositif de transports collectifs «La Fête en Bus». Affaire à suivre... Les autres soirs, la fermeture s'effectuera selon l'arrêté préfectoral à 3 heures.



NOUVEAU AU CIAS

Vous ne conduisez pas, vous ne disposez pas de moyen de locomotion, votre habitat est éloigné des différents commerces... Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) d'Aire sur l'Adour vous propose un service de transport collectif à la demande.

- Comment cela fonctionne ?
 - une fois par semaine (jour fixé selon votre secteur d'habitation) possibilité de se faire déposer en zone commerciale ou autre (rdv chez le médecin, chez le coiffeur...).
 - Deux heures plus tard, le minibus vous reprend à l'endroit où il vous a déposé ;
 - un mardi par mois, destination unique vers le marché d'Aire.

- Son coût : 2 euros par personne pour un trajet A/R (facturation mensuelle établie pour chaque usager en fin de mois).

- Comment réserver ? Par téléphone une semaine avant le trajet souhaité.

Rens. : M. Moulinas 06 82 95 93 71

NATURA 2000

L'Adour, de Aire à Bayonne, a été retenu pour intégrer le réseau Natura 2000, qui vise à préserver des habitats et des espèces remarquables de l'Europe. Sur le site, il s'agit principalement de poissons (aloses, lamproies, saumons) ainsi que du vison d'Europe et d'une plante : l'angélique des estuaires.

L'institution Adour assurera une permanence à la mairie d'Aire le mercredi 5 mai de 9h-12h et de 13h30-17h30 pour tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur la démarche.





AMÉNAGEMENT

Le sentier du lac du Brousseau



La partie du sentier pédestre restituée par l'État est aujourd'hui terminée. Reste à réaliser la partie devant être restituée par le concessionnaire de l'autoroute A65 Aliénor. Le chemin piétonnier est long de 450 mètres. L'empierrement du chemin est en grave naturelle. Pour franchir les fossés et les zones humides, deux passerelles et un petit pont ont été installés. Ces travaux ont été réalisés dans le respect des normes environnementales.

Et comme le printemps sonne l'heure des balades et des pique-nique, vous découvrirez sur place une nouvelle table 8 places qui vient compléter les trois tables existantes.

ESPACES VERTS

Des prairies fleurissent en centre-ville



Le service espaces verts de la ville s'engage toujours plus dans des démarches de développement durable. Il a choisi de recouvrir plusieurs espaces, non pas de gazon, mais de «prairie fleurie». À découvrir sous les deux rangées d'arbres rue Félix Despagnet et sur le rond-point de Mestade. Outre l'aspect esthétique certain, les prairies fleuries présentent un véritable intérêt écologique :

- Il n'est pas nécessaire d'arroser les végétaux pendant la saison.
- La prairie fleurie n'est fauchée qu'une seule fois par an contre 4 à 5 tontes par an pour du gazon.

- Les herbes fauchées sont laissées sur place ce qui permet aux graines des différentes plantes vivaces de se ressemer.

Les prairies fleuries permettent donc une économie d'entretien (arrosage, tonte, ramassage des herbes coupées) mais également une économie de déplacement (essence, émission de gaz à effet de serre).

NOUVELLE SIGNALÉTIQUE



2010, nouvelle année jacquaire. Chaque fois que la fête de la Saint-Jacques, le 25 juillet, tombe un dimanche, l'année est dite jacquaire. La dernière avait eu lieu en 2004, la prochaine (après celle de 2010) aura lieu en 2021.

Dans ce cadre et parce que la ville d'Aire sur l'Adour est une halte presque incontournable sur la voie du Puy en Velay, voie la plus fréquentée qui mène à Saint Jacques de Compostelle, la municipalité a décidé de baliser le chemin en centre-ville. Le balisage accompagne les pèlerins depuis le pont de l'Adour jusqu'à l'église Sainte Quitterie, classée depuis 1999 au Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'UNESCO en tant qu'étape sur les chemins de St Jacques de Compostelle.



▲ Mickaël Azidrou, animateur de l'AMI depuis l'ouverture du site conseil et initie les Aturins et les habitants de la Communauté de Communes aux nouvelles technologies.

Année 2000. Pour démocratiser l'outil informatique et l'accès à Internet, le Conseil Général des Landes crée le premier Atelier Multiservices Informatique (AMI) à Aire sur l'Adour.

Contre la fourniture de matériel, la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour s'engage à mettre à disposition un animateur : Mickaël Azidrou, qui deviendra le personnage clé des lieux situés rue Gambetta, en plein coeur du centre-ville.

L'AMI est un service gratuit qui concerne tous les âges. Mickaël Azidrou propose des activités à tous les publics, des plus jeunes aux plus âgés, initie les néophytes ou perfectionne les connaisseurs. Il doit aussi répondre à de nouvelles demandes liées aux nouveaux usages du net et web 2.0, comme les outils participatifs, les wikis... Avec une vraie mission sociale : « combattre la fracture technologique entre ceux qui ont Internet et les autres ».

À l'AMI, chacun peut consulter Internet comme il le veut, mais aussi apprendre à mettre en ligne des photos ou des vidéos. On peut aussi aider des associations à créer un site ou un blog. En effet, hors des horaires d'ouverture en accès libre, l'AMI propose aux personnes du canton d'Aire sur l'Adour des initiations à l'informatique (Word, Excel,

Internet, photo numérique, maintenance logicielle d'un ordinateur, gestion des fichiers audios...). Mickaël Azidrou initie tous ceux qui le souhaitent aux subtilités du monde virtuel. Les maîtres-mots : accueil, pédagogie, convivialité.

Pour solliciter une initiation, il suffit de vous rendre à l'AMI et de vous inscrire. Lors de cette inscription, il vous sera donné un délai d'attente.

Écran total

Début février, l'AMI d'Aire sur l'Adour, comme ses 17 autres AMI du département, a célébré comme il se doit ses 10 ans en proposant de nombreuses animations gratuites dans le cadre d'une semaine «portes ouvertes».

Étaient au programme : retouches de photos numériques, créations de blogs, réseaux sociaux (Facebook, Twitter...), recherches d'emploi et curriculum vitae, visioconférence «musique assistée par ordinateur», journée spécial jeunesse (jeux en réseau...), visioconférence sur les logiciels libres...

En 2009, l'AMI d'Aire sur l'Adour a accueilli un total de 8 629 personnes dont 158 personnes sur 41 initiations différentes.

En 2009, l'AMI a également totalisé 921 heures de «formation ouverte à distance»

les services de la Communauté de Communes

L'AMI (Atelier Multiservices Informatique)

Créé il y a 10 ans, l'AMI d'Aire sur l'Adour fut le premier à voir le jour dans les Landes sous l'impulsion de la Communauté de Communes, à une période clé du développement d'Internet en France. Aujourd'hui, il ne désemplit pas.

dans le cadre de sa labellisation «Point d'Accès à la Téléformation».

La formation ouverte à distance est proposée via deux méthodes d'apprentissage différentes. Il y a tout d'abord la formation ouverte et à distance (FOAD) qui propose aux stagiaires de suivre leur formation avec un formateur à leur disposition en temps réel. Et il y a l'enseignement à distance (EAD) qui permet au stagiaire de suivre une formation à son domicile en ayant obligation de rendre les devoirs sur des dates bien définies et en étant obligé de venir en regroupement au sein de l'AMI sur des dates et rythmes définis lors de l'inscription.

L'enseignement à distance (EAD) est proposé au sein de l'AMI par l'AFPA de Bayonne (organisme agréé de formation professionnelle). Pour pouvoir bénéficier d'une telle formation, il faut être inscrit au Pôle emploi et disposer d'un projet de retour vers l'emploi.

Web 2.0, flux, blogs, réseaux sociaux... Tous ces termes vous semblent barbares : la révolution Internet, plus question de passer à côté. Pour communiquer avec ses amis, cultiver ses passions ou remplir ses formulaires administratifs, le web facilite vraiment la vie. À l'AMI devenez de vrais virtuoses du virtuel !

C'est voté !

DÉLIBÉRATIONS

Principales délibérations du Conseil Municipal du 17/03/10

- Demande de dérogation au titre de l'arrêté préfectoral du 29 janvier 2010 modifiant l'arrêté préfectoral n°363 du 29 juin 2009 fixant les heures d'ouverture et de fermeture des débits de boissons, restaurants, discothèques et établissements divers de spectacles ouverts au public
- Rapport annuel 2009 de la SARL HETAP, délégataire, relatif à la délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du camping municipal «Les Ombrages de l'Adour»
- Approbation des Comptes Administratifs et des Comptes de Gestion 2009
- Reprise dans le Budget communal de provisions des Régies Municipales d'Aire sur l'Adour
- Débat d'Orientations Budgétaires 2010 (DOB)
- Détermination du montant des contributions des communes de résidence aux dépenses de fonctionnement induites par la scolarisation d'enfants non domiciliés à Aire sur l'Adour dans les écoles élémentaires et maternelles publiques de la ville
- Attribution et versement d'une subvention au Comité des Fêtes
- Tarifs pour la vente des repas destinés au portage à domicile
- Vente des lots n° 22 et 33 du lotissement communal Chicac
- Représentants de la Commune au Comité Territorial du SYDEC

Le texte complet des délibérations est publié au recueil des actes administratifs ainsi qu'au registre des délibérations de la Mairie d'Aire sur l'Adour. Ces délibérations sont librement consultables en Mairie.

EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte Administratif 2009 Adopté à l'unanimité !

Le Compte Administratif retrace l'exécution du budget de la commune en reprenant toutes les opérations financières (dépenses et recettes) effectuées par l'ordonnateur (M. le Maire) pendant l'exercice précédent (année civile 2009). Il se présente matériellement comme le Budget primitif avec notamment deux sections (investissement et fonctionnement) et une même numérotation des chapitres et des articles que le Budget communal. Le Compte Administratif retrace donc toutes les opérations effectuées en 2009 et permet également de connaître l'état des restes à réaliser en dépenses et en recettes. Tous les comptes 2009 (budget principal et budgets annexes) ont été adoptés à l'unanimité.

Subvention

Attribution d'une subvention au Comité des Fêtes d'Aire

Afin de permettre au Comité des Fêtes d'assurer les premières dépenses liées à l'organisation des fêtes 2010, le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité l'attribution et le versement d'une subvention à hauteur de 19 000 euros au profit de cette association (50 % du montant de la subvention versée en 2009).

Tarifs

Vente des repas portage à domicile

Le Conseil Municipal a décidé de fixer à 3,10 euros, le tarif unitaire pour la vente des repas destinés au portage à domicile organisé au profit des personnes âgées sous l'égide du CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale).

DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2010

Les collectivités locales de plus de 3 500 habitants doivent tenir, au plus tôt deux mois avant le vote de leur budget, un débat d'orientation budgétaire (DOB). Une délibération prend acte de la tenue du débat, sans avoir de caractère décisionnel.

Le débat porte sur les orientations générales de l'exécutif et les engagements pluriannuels. Il expose les contraintes externes influençant la situation financière de la commune et présente les choix budgétaires en terme de nouveaux services rendus, d'investissement, de fiscalité et d'endettement. Il pose ainsi les bases du budget primitif 2010 (ou budget prévisionnel), qui devrait être proposé au Conseil Municipal le 15 avril prochain.

Le débat d'orientations budgétaires de l'exercice 2010 s'est inscrit dans un environnement financier, économique et fiscal pour le moins incertain. La crise financière aux conséquences non encore mesurées nécessite la prise en compte de ce contexte avec, en particulier, une croissance mondiale et européenne faibles. L'année 2010 est marquée par la suppression de la Taxe Professionnelle et la décision gouvernementale, d'indexer les principaux concours financiers de l'État aux collectivités locales, sur la moitié de l'inflation. Selon l'Association des Maires de France (AMF), ces mesures pourraient «étouffer» les collectivités locales dont les charges naturelles évoluent entre 2,5 % et 3 % par an, soit bien plus fortement que l'inflation. La loi de finances 2010 marque, selon l'association, «une rupture majeure dans le financement de l'action publique». Face à cela, les collectivités risquent de n'avoir d'autres choix que de réduire leurs investissements ou renoncer à assurer des services au public...

Proche De vous

NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 05 58 71 47 00
SERVICES TECHNIQUES :
05 58 71 47 07
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :
05 58 45 19 05
CIAS : 05 58 71 41 91
MÉDIATHÈQUE : 05 58 71 67 74
CENTRE SAINT LOUIS :
05 58 71 61 65
GES : 05 58 71 62 43
SYDEC : 0 810 40 90 40
SICTOM OUEST DU GERS :
05 62 08 93 84
POLYCLINIQUE LES CHÊNES :
05 58 06 64 64
MÉDECIN DE GARDE :
05 58 44 11 11
SAMU : 15
GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18
N° D'URGENCE EUROPÉEN : 112

PERMANENCES ET

CONSULTATIONS GRATUITES

• À la mairie :

Conciliateur de justice, sur rendez-vous, les 14 avril et 9 juin à 14 heures.

Tél. pour RDV au 05 58 79 05 13

• Le Point Info Famille

Rue Carnot, ouvert le mardi de 10h à 13h ; le mercredi de 14h à 17h ; le jeudi de 14h à 18h.

Permanence Notaire sur RDV le mardi 4 mai de 11h à 12h

Permanence Avocat sur RDV les mercredis 21 avril et 19 mai de 14h à 17h.

Rens. : 05 58 71 92 98

Courriel : pifat@wanadoo.fr

• Au Centre médico social

Pour connaître les permanences proposées et les jours et heures de celles-ci, contacter le 05 58 71 61 65.

• À l' EHPAD (Maison de retraite)

Permanence de la FNATH (accidentés de la vie) tous les 3^{ème} jeudis du mois sur RDV.

Tél. pour RDV au 05 58 75 17 05

LES ÉLECTIONS RÉGIONALES

Le deuxième tour des élections régionales s'est déroulé dimanche 21 mars dernier.

Les résultats définitifs de ce scrutin pour la commune d'Aire sur l'Adour sont les suivants :

Inscrits : 4 479

Votants : 2 551

Participation : 56,95 %

Exprimés : 2 423

- Liste Alain ROUSSET (Union de la gauche) : 57,70 %

- Liste Xavier DARCOS (UMP) : 27,20 %

- Liste Jean LASSALLE (Mo-dem) : 15,11 %

Les précédentes élections régionales datent de 2004, les mandats des conseillers régionaux étant alors de 6 ans. Mais la loi du 16 février 2010 organisant la concomitance des renouvellements des conseils généraux et des conseils régionaux fixe le terme du mandat des nouveaux conseillers régionaux au mois de mars 2014 pour le faire coïncider avec celui des conseillers généraux. Si la réforme des collectivités locales actuellement en débat au Parlement est adoptée, la désignation des « conseillers territoriaux » siégeant à la fois au Conseil régional et au Conseil général du département se ferait au cours de la même élection.

ADIL DES LANDES

Un conseil complet et gratuit sur le logement. La vocation de l'ADIL est d'offrir au public un conseil complet (juridique, financier ou fiscal), neutre

et objectif, sur le logement et l'urbanisme. Ce service, personnalisé et entièrement gratuit, s'adresse aussi bien aux locataires et aux candidats à l'accession à la propriété, qu'aux propriétaires et aux investisseurs.

Une conseillère vous attend à la permanence d'Aire tous les 2^{èmes} mardi du mois au centre social Saint Louis de 9h30 à 12h sans RDV.

Rens. : 05 58 46 58 58

ATTENTION CONTRÔLES RADARS

Renforcement des contrôles radars avec l'acquisition par la brigade de gendarmerie d'Aire sur l'Adour d'un véhicule équipé d'un radar. Ce véhicule sera amené à être positionné sur les principaux axes de la commune et du canton.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ, PASSEPORT : MODIFICATION DES DÉMARCHES

Les modalités de renouvellement d'une carte d'identité ou d'un passeport ont changé. Désormais, les usagers n'ont plus à présenter de justificatif d'état civil (copie ou extrait d'acte de naissance avec filiation) ni de justificatif de nationalité.

Dorénavant, une carte d'identité sécurisée ou un passeport électronique ou biométrique suffisent pour demander ou renouveler une carte d'identité ou un passeport.

CPAM

Trouvez la permanence la plus proche de chez vous. La Cnam des Landes assure de multiples points d'accueil dans le département. Pour trouver la permanence la plus proche de chez vous, c'est facile ! Il vous suffit de vous rendre sur le site de l'Assurance Maladie « ameli.fr ». En précisant votre code postal vous accédez à votre espace local landais et en cliquant dans l'onglet « nous rencontrer » vous pourrez visualiser toutes les permanences et choisir celle dont le lieu et les horaires vous conviennent le mieux.

Le geste utile...

Entretien, réparer, réutiliser

Entre 16 et 20 kg d'équipements électriques ou électroniques (réfrigérateurs, téléphones, ordinateurs, etc.), c'est ce que jette, en moyenne, chaque habitant en une année. Pourtant certains pourraient être réparés. Un entretien régulier permet de prolonger leur vie. Souvent, il ne s'agit que de changer un joint, une courroie ou un fusible que les commerces de pièces détachées peuvent nous fournir. Et tous les métiers de la réparation n'ont pas disparu : cordonniers, couturières, tapisseries et artisans-réparateurs en mobilier ou électroménager.



PETITE ENFANCE

DE NOUVEAUX SERVICES

Parce que l'accueil des tout-petits est essentiel au cadre, à la qualité de vie des familles et à l'éducation des jeunes enfants, la Communauté de Communes d'Aire sur l'Adour (qui a la compétence «Petite Enfance») développe, par le biais du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), son offre de services en matière de garde d'enfants, ainsi que les conseils aux parents et aux assistantes maternelles.



Atelier musical à la halte-garderie «Le jardin à malices» à Barcelonne du Gers

Suite à une enquête réalisée en 2008 auprès des familles ayant un enfant de moins de 6 ans et résidant sur le canton d'Aire sur l'Adour, la Communauté de Communes a décidé de lancer une halte-garderie itinérante, qui sera opérationnelle courant avril. Ce mode de garde « multi-accueil » répond à une mutation des rythmes de vie des parents observée depuis quelques années. Parallèlement à ce nouveau service, un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) vient de voir le jour.

Avec le développement de l'intérim, des sessions de formations, du temps partiel, du congé parental... les demandes des familles sortent de plus en plus du schéma traditionnel «du lundi au vendredi» et fluctuent au gré des nécessités.

La halte-garderie itinérante gérée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), répond à ce nouveau schéma avec un accueil dit régulier (signature d'un contrat) et un accueil occasionnel.

Elle accueillera à partir de la mi-avril les enfants de 2 mois et demi à 4 ans dans des lieux d'accueil spécifiquement aménagés et dédiés pour la petite enfance sur 3 sites distincts : le lundi à Bahus-Soubiran, le mardi à Duhort-Bachen et le jeudi à Saint Loubouer.

La capacité par site sera de 10 enfants. L'accueil se fera de 9 heures à 17 heures au choix des parents : à la demi-journée, à la journée. En fonction des disponibilités

et d'un planning, toutes les combinaisons sont possibles.

Les trois sites seront aménagés avec du mobilier et des jeux différents pour donner à chaque lieu une identité particulière et permettre, aux enfants qui viennent sur trois journées, d'avoir des terrains de découvertes et d'explorations diversifiés.

La structure sera dirigée par Elizabeth Chambres, éducatrice jeunes enfants, accompagnée de Christelle Pena, qui dispose d'un CAP Petite enfance. Toutes les deux sont salariées du CIAS.

Le tarif horaire des familles pour cette nouvelle structure d'accueil est basé sur un barème national au niveau de la CAF et dépend des revenus des familles et du nombre d'enfants à charge. Il se situe dans une fourchette approximative de 0,27 centimes à 2,20 euros de l'heure.

Une commission d'attribution des places garantira impartialité et transparence.

Complémentarité des structures d'accueil

Les tout-petits du Canton bénéficiaient déjà d'une halte-garderie «Le jardin à malices» basée à Barcelonne du Gers et fonctionnant sur le même modèle que la nouvelle halte-garderie, ainsi que de 44 assistantes maternelles (32 sur Aire et 12 sur les autres communes du canton), dont 28 sont regroupées au cœur de l'association «Les pitchouns»

La halte-garderie «Le jardin à malices» accueille sur Barcelonne du Gers les enfants du canton de 3 mois à 4 ans de façon occasionnelle, pour quelques heures, ou à la journée. Une équipe de professionnelles de la petite enfance veille au bien être de l'enfant dans un espace adapté à ses besoins et dans le respect de son rythme.

Renseignements : Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) : 06 31 17 85 70. Il est situé dans les locaux du CIAS à l'Adour, Bahus-Soubiran, Duhort-Bachen et Saint-Loubouer • La halte-garderie itinérante (Bahus-Soubiran, Duhort-Bachen, Barcelonne du Gers) : 05 62 69 81 32 • L'association d'assistantes maternelles «Les pitchouns» : 05 58 71 98 11 ou sur le site Internet

Cette formule souple permet de favoriser l'éveil de l'enfant, son épanouissement, la découverte de la vie en collectivité par le jeu et diverses activités et de répondre au besoin de temps libre des mamans.

L'association «Les pitchouns» regroupe, quant à elle, 28 des 32 assistantes maternelles agréées d'Aire sur l'Adour. L'Association a pour but d'organiser des activités ludiques :

- Noël: spectacle et goûter
 - Carnaval : goûter et animations
 - Sorties à thèmes (pique nique, visite à la ferme, jeu de piste, jeux divers au parc)
- Elle met aussi en place des ateliers d'éveil :
- dans leur local au Centre de loisirs : peinture, gommette, pâte à modeler, musique et contes (animés par des intervenants extérieurs)
 - dans des locaux adaptés : baby gym, bibliothèque (animés par des intervenants spécialisés)

«Nounous d'enfer»

L'assistante maternelle exerce un métier, reconnu par un agrément du Président du Conseil Général des Landes. Elle accueille à son domicile les enfants âgés de 2 mois et demi à 6 ans. Elle garantit l'accueil, l'éveil, le développement et la sécurité de l'enfant, et ce, durant le temps où l'enfant lui est confié. Son agrément, renouvelable pour 5 ans, est soumis à un contrôle régulier et délivré à condition de suivre une formation de 60 heures. L'agrément garantit un habitat propice à recevoir un enfant en termes d'espace et de propreté et la formation garantit des connaissances en puériculture.

L'assistante maternelle a pour employeur les parents de l'enfant accueilli. Avec l'aide de Nathalie Serres, animatrice du Relais Assistantes Maternelles d'Aire sur l'Adour, les parents et l'assistante maternelle,

LE RAM

Le Relais Assistantes Maternelles : un interface entre les parents et les assistantes maternelles.

Placé sous la gestion du Centre Intercommunal d'Action Sociale d'Aire sur l'Adour, le RAM est un pôle ressource destiné à aider à la professionnalisation des assistantes maternelles du Canton (32 sur Aire sur l'Adour et 12 sur les onze autres communes rurales du canton). Le RAM est aussi là pour soutenir les parents dans leurs démarches administratives lorsqu'il s'agit de trouver un accueil pour leurs enfants. Il est à la fois un lieu d'écoute, de conseils mais aussi d'animations, comme l'explique Nathalie Serres, responsable du RAM, puéricultrice de formation : « J'explique aux parents les différentes possibilités de garde et les oriente vers les bons interlocuteurs, mais je ne gère pas les pré-inscriptions.

J'anime également des ateliers manuels ou d'éveil culturel pour les assistantes maternelles qui souhaitent accompagner les enfants qu'elles gardent, dans un projet pédagogique.» À cela, s'ajoutent les formations professionnelles et les réunions d'informations.

«Les réunions et les ateliers organisés par le RAM et animés par Nathalie Serres nous permettent de nous développer et d'échanger nos expériences. Nous nous retrouvons à notre local des Pitchouns ou dans une salle du Centre de loisirs et les enfants jouent ensemble. Notre métier se professionnalise», complète Christine Labrouche, présidente de l'association d'assistantes maternelles Les pitchouns. Pour finir, le RAM conseille et oriente les personnes voulant devenir assistantes maternelles.

fixent la rémunération en s'appuyant sur une convention collective et établissent un contrat de travail pour déterminer les jours et horaires d'accueil de l'enfant.

Nathalie Serres (à droite du petit garçon) est l'animatrice du Relais d'Assistants Maternelles d'Aire sur l'Adour





Cyclo-Club Aturin

Bruno Buttazzoni

Le parcours «cyclo» de Bruno Buttazzoni :

- Sa 1^{ère} participation à une cyclo-sportive date de 1990. Il remporte le trophée de Bronze
- En 1998, il participe au Tour de France «cyclo» : 21 étapes, 3 180 kms, 26 cols et 32 000 mètres de dénivelé. Il renouvelle l'opération en 2000 puis en 2002
- En 2002, c'est aussi l'Italie du Sud
- En avril 2003, il fait le Tour du Maroc : 12 étapes, 1 364 kms, 8 cols dont un de 2 650 mètres d'altitude
- En août 2003, il fait Paris Brest Paris. L'apothéose !
- En 2004, il parcourt l'Andalousie
- En 2005, c'est le Tour du Portugal.

◀ *Bruno Buttazzoni lors de l'Ardéchoise, cyclo-sportive effectuée en 2004.*

Après 25 ans passés à la présidence du cyclo-club Aturin, Bruno Buttazzoni a cédé sa place en janvier 2009 à Jean Durou, tout aussi passionné. Aujourd'hui, il est vice-président du club et pédale toujours aussi vite.

Bruno Buttazzoni décide de créer le club en 1983 avec 4 amis : Guy Denux, Pierre Dumartin, Angel Soria et Maurice Roquefort. Il leur insuffle le plaisir du vélo par son exemple en faisant notamment 3 tours de France et l'épreuve difficile Paris Brest Paris qui mérite quelques précisions.

Départ de la course le 18 août. Arrivée le 22 août. Entre-temps, Bruno Buttazzoni restera 58 heures et 24 minutes en selle. Il ne dormira que 6h10 et ne reprendra des forces (y compris le temps de manger) que 7h56. Il parcourt donc la distance de 1250 kms en 77 heures en autonomie complète, sacoché à l'arrière du vélo et sac sur le dos. Sur les 4 033 participants de tous les continents, 800 ont abandonné. Lui est arrivé au bout !

Précisions données, revenons maintenant à la création du club...

Petit à petit, les 5 membres fondateurs essaient, du mieux qu'ils peuvent, d'animer et d'organiser des sorties. Ils décident de s'affilier à la Fédération Française de Cyclo-Tourisme. À partir de là, le club grimpe pour devenir aujourd'hui, avec 150 membres, le club le plus important des Landes en terme de licenciés.

L'objectif de Bruno Buttazzoni était d'atteindre une centaine d'adhérents. On peut dire qu'il a largement rempli son contrat.

Un plaisir sans borne !

En dehors des compétitions, Bruno Buttazzoni participe aussi à des randonnées.

Les Deux-Sèvres, les Hautes-Alpes, la Drome, la Haute-Garonne, le Cantal, l'Alsace, mais aussi les Pyrénées-Atlantiques et bien évidemment les Landes, n'ont plus aucun secret pour lui.

Et quand il ne fait ni randonnée, ni

compétition, Bruno Buttazzoni s'entraîne !

Entre le tourisme et la compétition, Bruno Buttazzoni quitte rarement son vélo. Il parcourt entre 10 000 et 14 000 kms par an. Aujourd'hui il totalise depuis le 1er janvier 2010 près de 3000 kms parcourus.

Déjà !

Son record à la journée c'est 420 kms, au moment de sa préparation pour Paris Brest Paris.

Pratiquant chevronné, il concilie santé, plaisir et performance. Il mérite bien les médailles décernées : trophée sportif de la ville d'Aire, médaille de bronze

de la jeunesse et des sports et médaille de mérite du cyclotourisme.

Parmi les projets de sorties à venir, à retenir : Aire-Léon (avec pique-nique) le 1^{er} mai, le week-end de l'Ascension à Najac dans l'Aveyron et la sortie montagne à Oloron début juillet.

Vous voulez rejoindre le cyclo-club et participer aux diverses animations, visitez le blog du club : <http://ccaire.unblog.fr>

Du 30 avril au 2 mai, les Arsouillos et 12 autres groupes investissent la ville pour trois jours de fête et de musique. Le 1^{er} mai est synonyme pour tous de la fête du travail.

À Aire, le 1^{er} mai est synonyme depuis 23 ans de la fête des Arsouillos.

Vendredi soir : le traditionnel bal

Samedi : 10h30 : fêria des pitchouns, place de la cathédrale

13h : repas taurin sous le grand chapiteau dans le parc municipal

17h : novillada piquée avec un cartel inédit en France : 3 novilleros français.

19h : traditionnelle soirée bandas / fanfares. C'est plus de 500 musiciens qui animeront les rues de la ville Bodegas tous les soirs place du Général De Gaulle Fête foraine pour petits et grands.

Dimanche midi : grand repas concert sous le chapiteau avec David Olaïzola. Il sera accompagné de cinq musiciens sur scène ainsi que du chœur d'hommes basque HATS BERRI. Un grand moment musical, familial et convivial autour du chant traditionnel du Pays Basque. Renseignements, programme complet et réservations pour la 23^{ème} fête des Arsouillos : www.arsouillos.com.



Fête des Arsouillos



Musique • Exposition • Théâtre • Danse • Conférence • Sport • Loisirs

MUSIQUE

AUDITIONS PUBLIQUES

Venez assister aux auditions des élèves de l'école de musique :

- Cuivres : le 14 avril à 18 heures, salle voûtée
- Piano : le 12 mai à 18 heures, à l'Orangerie
- Musiques actuelles (percus + guitare électrique) : le 15 mai à 20 heures, salle voûtée
- Synthétiseur : le 18 mai à 18 heures, salle voûtée

- Guitare classique : le 19 mai à 18 heures, à l'Orangerie

Entrée gratuite

Rens. : 05 58 71 74 15

CONFÉRENCE

UNIVERSITÉ DU TEMPS LIBRE

«Henry Toulouse-Lautrec» par Anne Nières, attachée au musée Toulouse-Lautrec d'Albi.

Judi 6 mai, 18h30

*Salle de l'Orangerie
Gratuit, ouvert à tous*

DANSE

3^{ème} STAGE DE DANSE ORIENTALE EGYPTIENNE de l'année

Organisé par l'Arabesque et animé par Kolyani.

NOUVEAU : Les séances adultes dureront 2 h.

Les 8 et 9 mai 2010

*Tarifs et conditions :
05 58 71 86 13*

L'ARABESQUE

Gala de l'école de danse avec la participation de Kolyani.

12 juin, à 20h30

Centre d'animation

SPORT

RUGBY

• Aire rencontre Lormont

Dimanche 18 avril, 13h30

• Aire rencontre Miélan

Dimanche 9 mai, 13h30

Stade municipal

Rens. : 05 58 71 84 23

FOOTBALL TOURNOI JULIEN WISLÉ

Ce tournoi est réservé aux catégories 7/9 ans et 11 ans. Des équipes de toute la région seront présentes. Une restauration sera mise en place toute la journée.

Le 17 avril, toute la journée

Parc municipal

Rens. : 05 58 71 71 36

NE RÉSISTEZ PAS À LA TENTATION...

Comme chaque année, le Comité des fêtes organise l'élection de la Reine des Fêtes et de sa Mini Miss le samedi 24 avril à 20 h au Centre d'animation.

Cette soirée sera l'occasion pour les prétendantes de se présenter habillées par les boutiques locales partenaires de l'opération. Si vous avez plus de 17 ans pour les plus grandes et entre 7 et 12 ans pour la mini miss, vous pouvez vous inscrire jusqu'au 15 avril prochain au 06.83.49.17.12.

La Reine des Fêtes 2010 se verra offrir un chèque d'une valeur de 300 euros, pour ses dauphines et les mini miss de nombreux cadeaux seront offerts par les commerçants.



- jeudi 22 avril 2010, animations sur le thème de l'eau à la Maison du lac de Miramont-Sensacq de 13h30 à 17h30.

- mardi 27 avril 2010, rallye nature aux étangs de Printigarde, à Aire sur l'Adour, de 14h à 16h30. En mai :

- dimanche 16 mai 2010, fête de la nature et du jeu à la Maison du lac de Miramont Sensacq. Toute la journée.

Rens. : 05 58 70 30 41

Site Internet : www.les-arts-verts-aquitaine.com

DIVERS

AIRE DES MOTS

L'association «l'Aire des mots» organise une journée d'ateliers d'écriture le 18 avril de 10h à 15h30.

Rens. : Mme Lecomte au 06.89.80.86.36
05.58.44.73.40

RENCONTRE-DÉBAT

Dans le cadre du cycle de cafés des sciences organisé par Lacq Odyssée. Rencontre-débat «les épices en cuisine», par Hubert Richard. Quelle est la différence entre une odeur et un arôme ? Que sont les épices ? D'où viennent-elles ?...

Jeudi 8 avril à 18h30, Centre d'animation
Entrée gratuite

CENTRE DE LOISIRS

Ouvert du 19 avril au 30 avril de 7h45 à 18h15. Inscriptions jusqu'au 16 avril

Au programme : Pour les 3-8 ans, découverte du monde marin (réalisation de fresques, réalisation du char du Centre de loisirs pour la fêria...). Pour les 8 ans et +, radio et média (activité radio au Centre de loisirs, reportages

enregistrements, créations de jingles...).

CONSEIL DE PARENTS

Thème : Nos jeunes et la fête entre alcoolisations, traditions et partages. Avec la participation de péna aturines (c'kil patron, la confrérie...).

Samedi 17 avril, 10h

Centre de loisirs.

Ouvert à tous - Gratuit

FÊTE DES MOTS À L'ÉCOLE JEANNE D'ARC

Portes ouvertes aux parents et à tous les Aturins. Un stand vous permettra de mieux connaître l'école

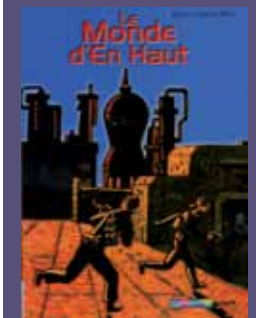
2 rue Méricam

Le 29 mai, 9h30 à 17h

Ouvert à tous.

LE COUP DE COEUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Le Monde d'En Haut / de Xavier-Laurent Petit



Réfugiés dans un monde souterrain depuis 2028 pour échapper aux grandes pollutions terrestres, les habitants de Suburba sont pour la plupart parfaitement adaptés à cette vie. Certains pourtant s'interrogent : est-il vraiment impossible de retourner vivre à l'air libre ? En voulant découvrir ce que trame son frère, la jeune Élodie se retrouve dans le Monde d'En Haut et fait connaissance de Pasteur...

À partir de 9 ans

Rens. : 05 58 71 67 74

TOURNOI CORPO DE FOOT DES FÊTES D'AIRE

Organisé par l'Office municipal des sports
Tous les soirs de semaine

Stade Eugène Riba

À partir du 26 mai, matches de 19 h à 21h30.

CARA : CLUB AUTOS RADIO-COMMANDÉES



L'association CARA, organise une grande course Ligue et Région de voitures radio-commandées, tout-terrain 1/10^{ème} électrique. Des puces embarquées sur chaque voiture permettent un comptage automatique sur ordinateur. Embarquez dans ce monde miniature avec des voitures plus stylisées les unes que les autres par ces passionnés de modélisme.

25 avril à partir de 9 h. Salle omnisports. Ouvert à tous, entrée gratuite, restauration sur place.

TOURNOI FOOT EN SALLE POUR LES 12-15 ANS

Organisé par l'Office municipal des Sports et l'Association Laïque des Accueils de Loisirs.

Catégories 12/13 et 14/15.

Mardi 27 avril, 10h-16h

Salle Omnisports, route du Houga (panier repas fourni aux participants)

Inscriptions avant le 16 avril au Service des sports de la mairie ou sur le site :

www.aire-sur-adour.fr

Rens. : 05 58 71 47 13

GYMNASTIQUE VIOLETTE ATURINE

Championnat dép. et challenge du club

29 et 30 mai

Salle Omnisports, route du Houga. Gratuit

Contact : 05 58 71 69 95

LOISIRS

VIOLETTE ATURINE SECTION PHILATÉLIE

Vous collectionnez les timbres-poste. Vous êtes débutants ou philatélistes chevronnés... rejoignez la VA. Réunions tous les 2ème et 4ème samedis de chaque mois à partir de 17 heures (sauf au mois d'août)

2 rue Méricam

Rens. : 05 58 71 67 07

PRINTEMPS DES LANDES

L'Office de Tourisme Communautaire vous invite à participer aux animations prévues dans le cadre du Printemps des Landes du 17 avril au 2 mai. Au programme : initiation à la prise de vues par Cyrille Vidal dans les jardins d'eaux d'Eugénie-les-Bains ; journée autour du lavoir à Barcelonne-du-Gers ; initiation à la peinture sur galets ; visite sensorielle d'Eugénie-les-Bains...

Programme complet sur le site www.printemps-des-landes.com ou guide à retirer dans les offices de tourisme des Landes.

Rens. : 05 58 71 64 70

LES ARTS VERTS

Dans le cadre du Printemps des Landes :

MARIAGES

- Johan DZIURZYNSKI et Brigitte Nurgul SUBASI

DÉCÈS

- Marie Thérèse SALLES veuve DUCOURNAU
- Maurice Robert Albert VINOT
- Paule DAUGÉ
- André DUPUY
- John Frederick BRAY

- Marie-Thérèse Jeannine CAMPARDON veuve DE BIGOUSE
- Paulette LAMAIGNÈRE
- Philippe BEYRIE
- Andrée Marguerite DEVAUX veuve GIETHLEN
- Eugène SOPETTO

NOUS ÉCRIRE :

Pour nous faire part de vos remarques, donnez votre avis sur le journal, ou tout simplement nous proposer une information :
Hôtel de Ville
Service communication
40 800 Aire sur l'Adour
ou par courriel :
communication@aire-sur-adour.fr

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES D'OPPOSITION

Chères Aturines, chers Aturins,

Avec l'arrivée des beaux jours, l'envie de sortir et de participer à des festivités renaît. On peut saluer l'initiative de la préfecture d'organiser « les états généraux » de la fête, afin de bien identifier les problèmes occasionnés par celle-ci. Il en résulte que les dérives ont essentiellement deux causes :

- l'alcoolisation brutale des jeunes,
- la délinquance.

Il est illusoire de croire que l'on réglera ces fléaux en écourtant d'une heure la durée de nos fêtes (fermeture à 3 h du matin au lieu de 4 h). Cette mesure ne fait que déplacer les responsabilités. Donnons-nous plutôt les véritables moyens pour remédier à ces maux.

Est-il normal que l'on puisse transporter jusqu'à 100 L d'alcool dans les voitures entraînant une alcoolisation massive et brutale de nos jeunes sur les parkings situés aux abords des fêtes ? Et que dire de ces voyous (connus des forces de police !) venus dans le seul but de casser et de se battre. Dans les grandes villes ils vont au stade de foot ; dans nos campagnes ils viennent à la fête...

En revanche, on ne parle pas assez des organisateurs professionnels ou bénévoles, des comités des fêtes, qui s'investissent tout au long de l'année pour organiser des fêtes conviviales avec des programmes attractifs pour tous. Des actions comme la fête en bus, les points repos, les boissons non alcoolisées gratuites, les capitaines de soirée sont en place depuis longtemps. Les organisateurs savent prendre leurs responsabilités et n'auront de cesse de continuer dans ce sens, afin d'améliorer ces festivités et de minimiser les dérives.

C'est au regard de tout ce travail, et aussi parce que la majorité des « festayres » sait faire la fête dans la plus pure tradition, que j'ai demandé à la majorité municipale le statu quo pour nos fêtes patronales c'est-à-dire leur fermeture à 4 h le vendredi et le samedi. Proposition rejetée.

Les fêtes sont l'affaire de tous. Tout le monde a sa part de responsabilité : les organisateurs, les élus, les pouvoirs publics sans oublier les parents ; que chacun d'entre nous la prenne ! Dans ce contexte socio-économique difficile que nous connaissons, des fêtes conviviales, familiales et respectueuses, participent à la bonne humeur.

Cordialement.

Xavier LAGRAVE

Représentant de la liste « Aire un élan d'avenir »

Chères Aturines, chers Aturins,

En cette période de turbulences, je vais aborder la Petite Enfance et les Séniors.

Le jardin à malices situé à Barcelonne du Gers, pour les plus petits (Communauté de Communes).

Le CIAS à Aire, un constat : de la rigueur dans la gestion, la qualité du service, de l'efficacité répondant aux besoins des Séniors, de l'humanisme dans le service. Voici donc une structure bien adaptée, en phase avec les besoins.

Les bons résultats de gestion sont à mettre au crédit d'une équipe solidaire et efficace. Merci à tous les acteurs de cette dynamique, avec le Relais Assistantes Maternelles (RAM) répondant aux besoins.

L'EHPAD permettra pour les séniors d'accueillir des résidents supplémentaires, notamment non dépendants.

L'unité d'Alzheimer, grande cause, répondra à une demande croissante des familles, pour plusieurs de ces familles dans l'attente d'une place pour l'un de leurs proches.

Seule élue de la liste « Ensemble pour une Aire Nouvelle » je m'attache tout particulièrement au sein du Conseil Municipal de prendre part au vote en faveur de tous ces projets.

Je reste par ailleurs attentive au côté sécuritaire auto-routier. Un exemple : une de nos propositions en 2008, l'aménagement du bas-côté piste piétonne et cyclable dans l'axe de grande circulation Avenue du 4 Septembre, dite route de Tarbes.

Mesdames et Messieurs, il ne vous aura pas échappé l'arrivée du printemps le samedi 20 Mars, à toutes et à tous soyons généreux, semons pour récolter. Cordialement.

Bernadette JOURDAN,

Représentante de la liste « Ensemble pour une Aire Nouvelle »



Int' Aire Mezzo se prépare...

Samedi 17 avril aura lieu le traditionnel concert de Printemps de l'ensemble instrumental Int' Aire Mezzo.

Événement très attendu à chaque fois pour sa qualité de prestation et sa communion avec le public, le concert de Printemps 2010 sera sans nul doute encore un grand succès.

L'ensemble instrumental présentera à cette occasion un répertoire nouveau dans des registres variés : musique de films, variété, classique, tempo jazzy...

14 morceaux, 1h30 de spectacle et 50 musiciens sur scène. Un vrai moment à partager en famille ou entre amis.

De 12 ans à 70 ans !

L'ensemble instrumental Int' Aire Mezzo est originaire d'Aire sur l'Adour. La plupart des musiciens sont issus de l'École municipale de musique. Le groupe est composé aujourd'hui de 56 musiciens, à parité égale, 28 femmes, 28 hommes.

C'est un groupe «inter générations» où le plus jeune musicien a 12 ans et demi et le plus âgé près de 70 ans.

Le groupe musical existe depuis 1996 grâce à l'impulsion de Lily Piolot et du Maire-adjoint à la Culture de l'époque, il est resté

quelques années sous la houlette de l'association Diapason. Regroupés depuis juillet 2004 en association propre sous la présidence d'André Piolot, dit «DD», tous les musiciens ont à coeur d'animer différentes manifestations festives.

DD et Lily Piolot ont initié la «Culture» Int'Aire'Mezzo. Sur scène, si le plaisir que les musiciens ont de jouer ensemble transparaît, c'est un peu grâce à eux. Ils ont su créer un esprit, une osmose.



«Monsieur 100 000 volts»

Bien évidemment, la forte présence du chef d'orchestre Hervé Larralde y est aussi pour

beaucoup. En quelque sorte, un 2^{ème} «Monsieur 100 000 volts».

«Une bonne combinaison de bénévoles, c'est un travail d'équipe. Chacun a son rôle et est content d'évoluer dans celui-ci», explique DD Piolot. «Je me souviens de Guy Roux à Auxerre qui, à l'époque, gagnait tout, avec des joueurs qui n'étaient pas forcément des vedettes internationales. Une grande équipe», poursuit-il.

En dehors du Concert de printemps, l'ensemble instrumental Int'Aire Mezzo est lié par convention avec la municipalité pour quatre prestations incontournables : les célébrations du 8 mai, du 11 novembre et du 14 juillet, puis la cérémonie des voeux du Maire en janvier. Ensuite, le groupe assure 5 à 6 concerts à l'extérieur d'Aire sur l'Adour.

Le concert de Printemps d'Int' Aire Mezzo se déroulera cette année un samedi soir.

Samedi 17 avril à 21 heures
au Centre d'animation

Tarifs : libre participation
Venez nombreux !